

UNIVERSITÉ  
PRIVÉE DE  
MARRAKECH



الجامعة  
الخاصة  
لمراكش

UNIVERSITÉ RECONNUE PAR L'ÉTAT

— جامعة معترف بها من طرف الدولة —

# CHARTRE ENTREPRISE

---

SECURITE,  
SANTE,  
ENVIRONNEMENT,  
QUALITE.

L'Université Privée de Marrakech, université reconnue par l'Etat est un acteur majeur dans l'enseignement supérieur au Maroc et en Afrique.

La mission de l'UPM est de former les ressources humaines dotées des compétences nécessaires pour performer dans un monde du travail caractérisé par un environnement socio-économique en constante et rapide évolution. Les lauréats de l'UPM sont à même de relever les défis économiques et technologiques du 21ème siècle dans un contexte de mondialisation et d'échanges multiculturels.

La reconnaissance de l'UPM par l'Etat traduit la qualité de l'offre de formation de l'UPM, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi, le haut niveau d'infrastructure dédiée à l'apprentissage pratique et à l'épanouissement des étudiants.

Elle souligne également le choix du modèle pédagogique de l'UPM qui place l'entreprise au cœur de la formation à travers les méthodes d'apprentissage, l'accompagnement et l'encadrement continu des étudiants, les relations avec le monde socioprofessionnel, l'ouverture des formations à l'international.

Dans l'exercice de ses activités et au titre de la responsabilité sociale du Groupe, l'UPM se doit de respecter l'éthique sociale et environnementale. Elle œuvre et place en tête de ses priorités la sécurité et la satisfaction de ses clients, étudiants et collaborateurs, l'intégrité morale et physique de tous les étudiants et collaborateurs et la préservation de l'environnement.

L'UPM s'engage, dans la mise en œuvre de sa politique, à respecter en tout temps les performances environnementales et sociales sous-jacentes à ces Normes de Performance et aux Directives EHS.

Ainsi, eu égard à ce qui précède, les principaux objectifs assignés à la politique de l'Université Privée de Marrakech sont :

## ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS ET DE NOS ACTIVITÉS

---

- Adapter notre système de management de manière à ce qu'il repose sur la définition d'objectifs de progrès, la mise en œuvre de plans d'actions, la mesure des résultats obtenus et le contrôle associé.
- Disposer en tout temps à proximité de nos sites de collaborateurs spécialisés prêts à intervenir en cas de dysfonctionnement.
- Veiller à l'amélioration constante du taux de satisfaction des différentes parties prenantes notamment à travers l'écoute et le dialogue.
- S'assurer d'offrir à nos collaborateurs des activités de sensibilisation et des formations adaptées au suivi et à l'adaptation des formations aux évolutions des besoins en ressources humaines de l'environnement économique et sociétal.
- Privilégier les partenariats internationaux avec les établissements éducatifs et universités qui adhèrent à notre politique en matière de sécurité et de qualité environnementale et s'efforcer de développer avec ces partenaires un esprit de coopération et de respect mutuel.

## PRÉSERVER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

---

- Prévenir les accidents corporels et préserver la santé de l'ensemble de nos collaborateurs et étudiants, en analysant les risques et en mettant en œuvre les mesures nécessaires de protection appropriées (moyens et plans d'intervention destinés à faire face à d'éventuels accidents).
- Mener des audits réguliers de toutes les entités du Groupe afin de maintenir un environnement propice à la prévention d'incidents et d'accidents.
- Développer la culture santé-sécurité et sensibiliser nos collaborateurs aux risques et à leur maîtrise.
- S'assurer que nos collaborateurs, quelles que soient leurs fonctions, évoluent dans un environnement valorisant dans lequel ils peuvent se développer et contribuer à un succès commun.  
Notre conviction est que tous les accidents sont évitables et que chacun d'entre nous a un rôle et une responsabilité primordiale pour assurer la sécurité dans les établissements.
- Veiller à accompagner nos collaborateurs lors de changements organisationnels et de nouveaux projets.
- Porter une attention particulière à tous les aspects liés à la sécurité lors de nouvelles constructions ou de réaménagement de nos installations et mettre en œuvre toute mesure nécessaire pour maintenir nos bâtiments et nos installations à un haut niveau de qualité en matière de protection des personnes et des biens, d'aménagements et d'équipements.

## S'ENGAGER AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

---

- Minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement par l'utilisation des méthodes et techniques économiquement acceptables les plus aptes à optimiser nos consommations et à réduire nos rejets.
- Assurer un suivi de nos consommations en énergie et mettre en place un plan d'action visant à réaliser des économies d'énergie chaque fois que la technique le permet ou lorsque l'opportunité nous est offerte lors de modifications, de transformations ou de remplacements d'installations. Sensibiliser les étudiants à la maîtrise de la consommation d'énergie en agissant à la fois sur les comportements au quotidien et sur le contenu des formations, chaque fois que possible.
- Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Privilégier l'utilisation rationnelle de l'eau dans nos activités.
- S'assurer de mettre en place un système optimal de gestion de déchets de manière à contrôler la nature et les quantités de déchets qui découlent de nos activités. Veiller, le cas échéant, à recourir aux services d'un tiers spécialisé pour garantir la collecte, l'identification, le tri et l'entreposage de nos déchets.
- Garantir la sûreté de nos installations, veiller à la bonne intégration et à l'entretien de nos sites dans leur environnement.
- Identifier les situations liées à nos activités et présentant des risques sur l'environnement et mettre en place des procédures afin d'améliorer notre capacité à réagir en situation d'urgence.
- Veiller à traiter les questions relatives à la protection de l'environnement avec la même considération que les sujets économiques et sociaux.
- Reconnaître la responsabilité de la direction du Groupe et des équipes dirigeantes au sein des sociétés de notre Groupe dans le domaine de protection de l'environnement.
- Rester à l'écoute des attentes de nos étudiants, des riverains, de nos collaborateurs et de la communauté en matière de protection de l'environnement et mettre en place toute mesure nécessaire pour limiter les nuisances aux personnes et à l'environnement qui résulteraient de nos activités.

## **AFIN D'ATTEINDRE CES OBJECTIFS, L'UNIVERSITE PRIVEE DE MARRAKECH S'ENGAGE À :**

---

- Respecter les prescriptions et exigences légales et réglementaires marocaines, les Normes de Performance de la Société Finance Internationale, les Lignes Directrices générales et sectorielles du Groupe de la Banque Mondiale ;
- Mettre à disposition tous les moyens et compétences nécessaires à la mise en œuvre de la présente Charte Groupe en matière de Sécurité, Santé, Environnement et Qualité ;
- Assurer une communication renforcée, régulière et transparente en interne et en externe ;
- Encourager toutes les idées d'amélioration et les prises d'initiatives des parties prenantes. Notre système de management devra évoluer continuellement afin d'améliorer les conditions et l'efficacité du travail et de garantir l'avenir et la pérennité des sociétés de notre Groupe.

Le succès de notre Charte Groupe passe par la participation active et l'engagement total de l'ensemble de nos collaborateurs à tous les niveaux de l'organisation et de la hiérarchie.

M. Mohamed Kabbadj  
Président Directeur Général